

## LES PROBLÈMES D'ENVIRONNEMENT ATMOSPHÉRIQUE (1)

La pollution du milieu arctique et les changements climatiques figurent parmi les premières priorités du Canada et de l'URSS dans le dossier de l'environnement atmosphérique. Le Protocole d'entente sur les programmes de coopération relatifs à l'environnement atmosphérique, signé aujourd'hui à Moscou par le Canada et l'URSS, est le fruit de plusieurs mois de négociations bilatérales.

En avril 1988, lors d'un symposium canado-soviétique tenu à Tbilissi (URSS), les participants ont discuté de divers problèmes environnementaux et proposé la mise en oeuvre de programmes visant à mesurer la pollution.

Étant donné la similarité des conditions naturelles qui prévalent dans nombre de régions des deux pays, le Canada et l'URSS ont convenu qu'il leur serait avantageux de coopérer davantage dans la protection de l'environnement.

Les participants au symposium ont reconnu que l'activité humaine causait maintenant, à la qualité de l'environnement, des modifications d'envergure planétaire. Les changements dans la composition et les caractéristiques thermiques de l'atmosphère, en plus d'entraîner des problèmes sociaux et économiques dans de nombreuses régions du globe, menacent aussi la survie même de la biosphère.

Pour comprendre ces changements et les maîtriser, il faut, au niveau international, une action commune et concertée, dans les domaines suivants :

- l'étude des processus environnementaux et écologiques et de leurs conséquences,
- la surveillance globale de l'état de l'environnement et de son évolution,
- la mise au point de techniques et de pratiques industrielles d'utilisation des ressources qui en assurent la pérennité.

Le Canada et l'URSS s'intéressent tout particulièrement aux effets cumulatifs sur l'écologie arctique de la pollution atmosphérique à grande distance, ainsi qu'aux répercussions climatiques septentrionales et planétaires des modifications subies par la troposphère et la stratosphère dans les latitudes élevées.